Répondre à un marché public en ligne sur Mégalis

A NOTER		
 <i>Réponse électronique :</i> Ne pas s'y prendre à la dernière minute, mais au moins <u>une heure avant</u> Pas de signature électronique obligatoire Documents PDF recommandés sauf pour les tableaux (.xls ou .xlsx) 		
 Conditions informatiques : Test de la configuration de votre ordinateur en <u>cliquant ici</u> Des difficultés peuvent être rencontrées avec le navigateur Safari 		
Liste des étapes d'un marché public :		
1. Rédaction du dossier de consultation (DCE)	4. Analyse des réponses (et négociations éventuelles)	
2. Publicité du marché public	5. Réponse aux entreprises	
3. Réponse des entreprises	6. Exécution du marché public	

- Remplissez sur votre ordinateur les pièces demandées dans le règlement de consultation (RC). Les pièces à remettre pour présenter un pli sont généralement inscrites à l'article 4.4 du règlement de consultation
- 2. Avant d'aller sur la consultation, vous devez vous authentifier en cliquant sur ce lien : <u>marches.megalis.bretagne.bzh</u> (si vous ne disposez pas encore de compte Mégalis, créez-en un, la procédure est très rapide : <u>Créer un compte Entreprise sur Mégalis</u>). Une fois authentifié, vous devez *obligatoirement* cliquer sur : <u>Salle des marchés</u>, dans le cadre d'authentification.
- Aller sur le <u>site de Pays d'Iroise communauté</u> pour retrouver la consultation souhaitée puis cliquez sur : cliquer ici. Vous allez être redirigé vers la plateforme des marchés publics Mégalis (en cas de procédure restreinte, Cf. tutoriel <u>Trouver une procédure restreinte</u>)
- 4. Cliquez sur le bouton :
 2. Vous retrouvez alors la page où vous aviez téléchargé le dossier de consultation
- 5. Cliquez sur l'onglet 🚣 Dépôt, puis sur Sélectionner les lots (si le marché public a été alloti), renseigner les informations du groupement (si vous êtes en groupement) et, enfin, sur Répondre à la consultation
- 6. Importez les documents relatifs à votre candidature et à votre offre

Dossier d'offre	Actions -
Déposer les fichiers ici pour ajouter une ou plusieurs pièces libres ou	Sélectionner les fichiers

Cochez la case précisant que vous avez pris connaissance des conditions générales d'utilisations **Aucun document n'est soumis à une obligation de signature au moment du dépôt, ni de façon manuscrite, ni de façon électronique**. La signature est néanmoins possible et, dans ce cas, uniquement pour le contrat (pour une signature électronique, cf. fiche <u>Signer électroniquement un document</u>). Si aucun document n'a été signé, la collectivité reviendra vers le candidat attributaire afin de les faire signer.

- 7. Une fois que tous les documents ont été ajoutés, cliquez sur : Valider
- 8. Vous recevez ensuite un accusé de réception de dépôt par mail.

Pour toute question ou difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec le service commande publique (02 98 32 37 81 / <u>achat@ccpi.bzh</u>)

